# 

DÉPARTEMENT RÉPUBLICAIN ORGANE

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

HORS DU DÉPARTEMENT : 19 francs par at.

Les abonnements se paient d'avance. - Joindre 50 contimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 54, et Flace de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les an-nonces pour le Journal.

PUBLICITÉ ANNONORS (la ligne)..... 25 cent.

La publication des Announces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

# PROPAGANDE RÉPUBLICAINE

Les élections approchent et il n'apparaît pas que le parti républicain prenne l'initiative d'une organisation quelconque en face de la coalition bizarre qui depuis longtemps s'apprête à livrer assaut aux institutions du

La victoire paraît si certaine à nos amis qu'ils ne croient pas utile de s'émouvoir outre mesure de l'agitation nationaliste. Ils ont grandement tort. L'électeur n'a pas toujours le temps d'approfondir les questions politiques. Il est porté à prendre pour du dédain ce qui est la sérénité calme du succès assuré et il peut se laisser prendre aux protestations fallacieuses et cyniques des charlatans de la politique. Il importe au plus haut point de renseigner les masses électorales et d'ouvrir une action offensive et défensive ; de montrer l'inanité et le ridicule des calomnies déversées sur la tête des républicains, de percer à jour les masques trompeurs de nos éternels ennemis, de faire connaître les réformes accomplies par le régime qui nous est cher malgré ceux qui veulent le détruire et prétendent le remplacer.

La partie négative de la propagande républicaine, celle qui doit avoir pour but d'indiquer les véritables intentions des nationalistes, est relativement facile. Leurs alliances, leurs compromissions, les noms dont ils se réclament permettent à montrer quel est leur but réel : la destruction de la République et l'instauration d'une monarchie. Que serait cette monarchie! Se rattacheraitelle au régime de juillet ou à l'empire plébiscitaire ? Ils n'en savent rien eux-mêmes; mais il suffit de constater que l'un des fondateurs de la ligue dite de la Patrie française est M. le duc de Broglie pour s'apercevoir que si cette association politique avait le courage de porter le nom qui lui convient : elle s'appellerait : Ligue des Seize Mayeux.

Quelles sont les instigatrices de ces sociétés de dames quêteuses qui potinent, prient et quêtent pour la sainte cause? Les nobles dames du faubourg Saint-Germain qui ne peuvent se consoler de la disparition de la cour impériale où les toilettes et les scandales étaient si bien portés. Ce sont les restes de cet entourage néfaste qui fit commettre à l'homme de Sedan plus de fautes qu'il n'aurait voulu, et ce n'est pas peu dire. Ce sont celles qui faisaient des vœux pour le maréchal il y a vingt-cinq ans et qui douze ans plus tard déposaient aux genoux d'un général rebelle leurs offrandes et leur admiration.

Oui tout cela est facile à dire et devant l'évidence toutes les hésitations de l'électeur disparaîtront, il reconnaîtra sous le fard les figures vieillies et falotes que tant de fois déjà il a renvoyées chercher un nouveau masque, mais encore faut-il le dire et le répéter.

La même faute est commise à chaque période électorale. On croit le succès assuré et on attend pour combattre que l'ennemi ait déjà entamé la place, que la période électorale soit déjà ouverte. Tout le monde sait fort bien cependant que pendant la période

électorale il est beaucoup plus difficile de faire approuver les choses raisonnables et sensées qu'en tout autre moment. Les esprits s'aigrissent, les discussions s'irritent ; chacun conserve son opinion; les raisons cèdent le pas aux injures. Les nationalistes le savent fort bien et, aussi bien dans les réunions publiques qui précèdent le scrutin que dans leurs affiches de dernière heure on ne trouve que des calomnies plus ou moins ordurières, des appels à la démagogie et à la colère. Laissons leur ce terrain marécageux et nauseabond qui leur a toujours appartenu et continuons, nous, dans celui du bon sens, ils ne viendront pas nous y attaquer; mais nous le répétons, il est absolument nécessaire d'agir dès maintenant. Si vous rappelez en ce moment que tel candidat a été successivement bonapartiste et boulangiste pour aboutir aujourd'hui au nationalisme, pas un de ses partisans n'osera s'élever devant l'évidence du fait et l'opinion publique sera forcée d'en convenir; dans trois semaines un forcené vous fermera la bouche par un retentissant; « Vous mentez » ou autre aménité de ce genre et quelques électeurs déjà trompés par de fausses déclarations, resteront sous le coup de ce démenti et ne se donneront pas la peine de rechercher de quel côté est la vérité.

Ils abandonneront le démocrate pour courir au démagogue. Voilà ce qu'il faut éviter.

Il est de toute nécessité que les partis soient dès maintenant nettement délimités; que les républicains prennent position et se préparent à la lutte. Les succès de nos ennemis sont causés par nos maladresses et non par leur force qui n'existe pas. Le pays a nettement signifié qu'il ne voulait plus de l'empire ou d'un régime qui rappellerait l'empire. Il veut la République qui, fondée en 1871 a su réparer les fautes d'un régime néfaste, rétablir l'influence de la France à l'étranger et assurer la paix.

A. Z.

# CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 24 mars 1902

M. Delcassé dépose un projet tendant à l'ouverturé d'un crédit extraordinaire pour les frais de voyage de M. Loubet en Russie.

Le crédit de 500,000 fr. est voté. M Firmin Faure dépose une proposition relative au chemin de fer de Bagdad, qui ne pourra être autorisé que par un vote de la

L'urgence est refusée à cette proposition. MM. Bouveri et Coutant déposent une proposition tendant à l'ouverture d'un crédit de 500,000 fr. destiné à venir en aide aux ouvriers victimes du chômage.

L'urgence est repoussée.

La Chambre revient aux lois électorales. Le texte de la commission sur l'affichage est

Le projet de loi sur les candidatures multi-

M. Gauthier de Clagny fait voter un amendement tendant à enlever aux préfets le droit de refuser à un candidat le récépissé définitif de la déclaration de candidature.

M. Vaillant dépose un amendement tendant à exclure du bénéfice de cet amendement les membres des familles régnantes et des condamnés de la Haute-Cour.

M. Allemane demande l'inéligibilité des membres des familles régnantes et des condamnés de la Haute-Cour, dont les déclarations de candidature se trouveraient ainsi nulles.

Le renvoi à la commission de ces motions est prononce. Et la séance es't levée.

### Sénat

Séance du 24 mars 1902

Le Sénat reprend le budget de la guerre. Le général André demande que les chiffres proposés par le gouvernement sur les chapitres 1 et 2 soient votés.

Après une discussion le chapitre 1º est voté, et sans débat les 23 premiers chapitres sont également votés.

Le Sénat repousse le crédit dit du vin au

Le Sénat adopte le projet relatif au crédit de 500.000 fr. pour le voyage de M. Loubet en Russie

Et la séance est levée.

## INFORMATIONS

Le Bilan financier

Lo Journal Officiel public un rapport adressé par le ministre des finances au président de la République et indiqant la situa-tion financière de la France pendant les an-nées 1898, 1899, 1900 et 1901. L'exercice 1898 s'est soldé par un excédent réel de 235 millions 498,478 fr. L'exercice 1899 s'est soldé par un excédent réel de 96 millions 774,181 fr. L'exercice 1900 s'est soldé par un excédent réel 11.460,327 fr. Seul, l'exercice 1901 se solde par une moins-value de 65,460,327 fr.; il en résulte donc un excédent total de 276 millions 976,274 fr. sur l'ensemble des quatre exercices. Il n'est donc pas exact de dire, comme le prétendent les journaux nationalistes, que la situation financière s'est agravée depuis la formation du ministère actuel. En effet, si l'on n'envisage que la gestion du cabinet Waldeck-Rousseau pendant les trois années 1899, 1900 et 1901, on constate que ces trois exercices ont donné au néfice net de 141 millions 477,696 fr.

Le budget de la guerre au Sénat

Le rapport de M. le sénateur Waddington sur le budget de la guerre a été distribué

Comme on pouvait s'y attendre, il ne fait pas bon accueil à la plupart des innovations qui ont été votées par la Chambre des députés.

Ainsi, il s'oppose au projet de suppression de l'appel des territoriaux pour 1902 et de réduction à vingt jours des périodes de vingt-huit jours. « Que deviendrait, dit M. Waddington, la stabilité indispensable à nos institutions militaires, si chaque année, lors de la discussion du budget, toute l'organisation de l'armée pouvait être mise en question ? »

Il supprime aussi les amendements relatifs à des distributions de vin et à la majoration de celles de viande pour la troupe.

On croit cependant que la majorité du Sénat adoptera presque sans modifications le projet voté par la Chambre.

### Les étudiants en France

Le Bulletin de l'instruction publique publie la statistique des étudiants et étudiantes dans les universités de France. La récapitulation de cette statistique donne les résultats suivants:

Facultés de droit: 9,608 Français, 441 étrangers, 10 Françaises, 11 étrangères, total: 10,120.

Facultés de médecine: 6,843 Français, 454 étrangers, 260 Françaises, 152 étrangères, total: 7,709.

Facultés des sciences: 3,709 Français, 236 étrangers, 40 Françaises, 58 étrangères,

Facultés des lettres: 3,008 Français, 189

étrangers, 180 Françaises, 180 étrangères, total: 3,566.

Ecoles de pharmacie: 2,822 Français. 33 étrangers, 73 Françaises, total; 2,928. Facultés de théologie protestante : 121

Français, 6 étrangers, total: 127. Ecoles de médecine extra centrales : 928 Français, 1 étranger, 57 Françaises, 1 étran-

gère, total: 987. Ecoles d'Alger: 796 Français, 41 étran-

gers, 53 Françaises, total: 890. Les totaux généraux sont : 27,835 étudiants français, 1,451 étrangers, 673 étudiantes françaises, 411 étrangères, soit ensemble: 30,370.

# CHRONIQUE LOCALE

POUR 6 ANS!

Sur la proposition de M. Pourquery de Boisserin, la Chambre a voté une proposition tendant à fixer à 6 ans la durée du mandat législatif.

Nos honorables ont trouvé que quatre ans n'étaient pas suffisants pour accomplir les réformes que le pays attend.

C'est un coup d'Etat, a t-on dit; dans tous les cas, c'est un vote anti-démocrati-

Ators que le principe meme de la Republique veut que les électeurs soient en contact direct et le plus souvent possible avec les élus, ces derniers, par un escamo. tage adroit autant qu'intéressé, réduisent les consultations électorales.

Pour couronner cette belle œuvre, les députés pouvaient aussi bien décider que ce vote aurait un effet rétroactif!

Ils n'ont pas osé.

Quoi qu'il en soit, les députés qui ont voté la durée de 6 ans du mandat législatif, auraient dû se soucier un peu plus de l'opinion des électeurs, avant d'émettre un vote qui rogne les prérogatives du suffrage

C'est pourquoi nous déplorons de trouver dans la liste de ceux qui ont approuvé ce projet les noms de nos députés.

Bien que le gouvernement ait appuyé la proposition de M. Pourquery de Boisserin, ils auraient dû voter contre.

Quant à M. Lachièze, son vote ne nous surprend pas, il a approuvé la proposition Pourquery parce qu'elle était anti-démocratique, à moins que ce ne soit par bienveil-lance pour son successeur qui jouira ainsi d'un mandat de 6 ans!

Ces sentiments sont d'un parfait altruiste; si M. Lachièze en est animé, nous l'en félicitons! ....

LA RÉD.

### CAHORS

# Mise au point

Le Quercynois n'a pas compris une phrase de l'article du Journal du Lot sur la situation politique dans l'arrondissement de Cahors. Nous disions qu'au point de vue économique ou social, M. Rey avait des idées plus hardies que d'autres politiquement plus avancés que lui.

Voici ce que nous avons voulu dire:

Dans le programme de tout condidat il y a une partie où sont traitées les questions de politique pure : la question de la prédominance du pouvoir civil, la laïcisation, l'impôt sur le revenu. Dans cet ordre d'idées nous disons que la politique de M. Rey est un peu timide.

Il y a ensuite une partie économique qui comprend par exemple la question de la journée de huit heures, des retraites ouvrières, des accidents du travail.

D'une manière générale on peut dire que les candidats dont le programme politique est avancé, n'hésitent pas à examiner et à faire aboutir les réformes sociales qui leur paraissent mûres et que les candidats modérés ou réactionnaires font en général tout ce qu'ils peuvent pour retarder, empêcher des lois qui souvent lèsent leurs intérêts d'actionnaires ou de commanditaires de grandes sociétés.

Mais il arrive quelquesois que les deux programmes ne concordent pas et qu'avec un programme politique modéré ou même réactionnaire coïncide un programme de réformes sociales très hardi. C'est (toutes réserves faites sur la valeur et la sincérité du système) ce qui a lieu dans le socialisme chrétieu.

Et voilà comment nous avons pu dire, sans écrire rien d'incompréhensible ni d'absurde, que M. Rey avait dans les questions sociales des idées plus hardies que certains politiquement plus avancés que lui.

### UN MOT D'EXPLICATION

Quelques radicaux, — peu nombreux, empressons-nous de le dire! — s'étonnent de l'hostilité du Journal du Lot pour la candidature de M. Pagès Lechesne. La seule justification de notre hostilité sera de signaler le silence ou le changement d'attitude de certains journaux réactionnaires depuis que nous attaquons M. Pagès-Lechesne.

Que ces radicaux lisent et méditent un article de Pierre et Paul paru samedi dans la Dépêche. C'est à propos de la candidature de M. Quilici dans le Tarn il y a quatre ans et de sa candidature actuelle à Saint-Gaudens.

..... Tout ce que je puis vous dire c'est que la Dépêche ayant flairé le candidat détourna la tête et passa outre. Nous n'aimons ni le battage ni la surenchère inutile. Nous les trouvons détestables quand les réactionnaires font : Kis ! Kis !

Pour tous les bons républicains, les socialistes comme les autres, le commencement de la sagesse doit être la méfiance des brouillons et des agitateurs qui sont hien pràs d'être des vendus et des traîtres. Méfions-nous du rôle de l'argent. Méfions-nous, mes amis, des chevaliers de Saint-Georges.

Nous n'avons rien à ajouter à ces sages paroles.

### Sans commentaires

Le conseiller général de Luzech, candidat aux élections législatives prochaines, clame fort sa foi démocratique, sa sincérité, sa jeunesse, son ardeur, etc., etc. et lance ou va lancer par milliers à travers la circonscription des circulaires où il étale ses convictions... absolues de radical ou socialiste.

Ce candidat appelle à lui les radicaux et les socialistes: Il les convie à se rallier autour de son drapeau sans tache, il convoque le peuple à un suprême assaut contre la réaction.

Ce tintamarre burlesque fait hausser les épaules....

Car si le conseiller général de Luzech dans les prospectus qu'il va envoyer, probablement avec sa photographie, affirme qu'il est radical, socialiste, qu'il aime le peuple et la République comme un amant sa maîtresse, le conseiller général de Luzech dis je, ferait bien de nous dire ce qu'il penserait d'un radical où socialiste qui, dans ses pérégrinations de candidat rendrait plutôt visite aux réactionnaires militants qu'aux républicains

On nous assure que ce serait le cas du conseiller général de Luzech, qui ces joursci en tournée à Catus n'aurait visité que les chefs du parti réactionnaire dont il escompte le concours dévoué.

Sans commentaires.

### Conférences de la mairie

Nous publions aujourd'hui l'analyse de la remarquable et dernière conférence, pour l'année 1902, de M. Roustan sur « la Justice entre les peuples. »

Comme les autres causeries, cette conférence a permis d'apprécier et d'applaudir le talent de l'excellent professeur.

Au nom de nos lecteurs que les analyses des causeries de la mairie intéressaient au plus haut point, nous remercions M. Roustan de son aimable obligeance à l'égard du

Journal du Lot qui a pu répandre les belles et nobles idées que, devant un nombreux et sympathique auditoire, M. Roustan avait développées.

A nos remerciements nous joignons nos félicitations ainsi que celles de nos lecteurs et amis qui, l'an prochain, espèrent revoir le distingué maître et applaudir son éloquente parole.

Voici l'analyse :

### La justice entre les peuples

Ce n'est pas de nos jours seulement que la guerre est apparue atroce et stupide, «l'exact contre-pied de tout ce que l'homme fait ailleurs, le rebours de tout ce dont il se vante : religion, sagesse, économie, civilisation; bref, la rétrogradation absolue 1 ».

Ce qui est nouveau c'est qu'un public déjà nombreux la dénonce comme la suprême injustice, lise les ouvrages de l'abbé de Saint Pierre, de Bentham et de Kant sur la paix sans les déclarer utopiques et entrevoie le remède dans la solution légale, dans l'arbitrage international.

Il ne faut pourtant pas se faire illusion: l'idée de l'arbitrage international n'est pas encore une idée populaire. C'est la guerre qui est populaire et le penseur s'étonne que les plus belliqueux soient les prolétaires de nos villes, ceux qui peut être laisseront leurs os sur les champs de bataille, qui ne gagneront rien à une guerre même heureuse, rien que des deuils et des impôts plus lourds. Qu'un ac-tionnaire des mines d'or du Transvaal se félicite de voir passer ce pays sous la domination qui lui assurera les plus gros dividendes, que l'exportateur de cotonnades réclame une ambitieuse politique coloniale, ils prennent conseil de leurs intérêts, ils sont cyniques, mais ils ne sont pas bêtes. Mais que les masses ouvrières de Londres envahissent Trafalgar Square ou Hyde Park pour acclamer les promoteurs d'une guerre qui va élever le prix de la vie et faire massacrer quarante mille des leurs, c'est le grotesque dans le tragique.

Il faut que la guerre, sinon telle qu'elle est réellement, du moins telle qu'on se la représente, contienne quelque chose de bien séduisant puisqu'elle est adorée de ses victimes mêmes. Cherchons donc pourquoi l'homme entout temps et en tout lieu est un animal guerroyeur. Quelles sont les causes de la guerre?

Il y a des causes d'ordre économique. L'homme a guerroyé pour manger son semblable, pour lui dérober des troupeaux, des récoltes, pour réduire d'autres hommes en esclavage et les faire travailler à sa place. L'homme est à ce point paresseux qu'il a risqué souvent sa vie pour se dispenser du travail.

Mais il y a des causes d'une autre ordre, relevant du besoin honorifique, comme disent certains sociologues. L'homme est un animal glorieux. Il accorde son estime à qui méprise le danger ; il sait que, s'il passe lui-même pour brave, aucun bien, aucun honneur ne lui sera refusé. Il veut la guerre pour avoir occasion de devenir par sa bravoure, ou par celle des autres s'il est chef, un demi-dieu.

des autres s'il est chef, un demi-dieu.

Enfin il y a des causes d'ordre sentimental ou sympathique. L'homme se plaît à haïr les individus de la tribu voisine et il communie par cette haine avec les individus de son groupe dont il recherche

Voilà quelques explications très générales de la guerre. Maintenant considérons une société actuelle, plus spécialement une société démocratique, comme le sont toutes les sociétés civilisées : il est visible que c'est la vanité nationale et la haine de l'étranger qui plus que le mobile économique enfanteront la guerre. Le souverain absolu qui entreprend une guerre, convoite des territoires, veut de nouveaux sujets à imposer ; il sait qu'une victoire affermira sa dynastie et lui permettra de tirer encore plus d'argent de son peuple. Mais dans l'Europe occidentale où il n'est pas de souverain absolu, îl faut que se soit un peuple entier qui veuille la guerre. Pourquoi la veut il 2

Ont intérêt à la guerre certains ministres qui attendent de la victoire ou même du péril le renom d'homme providentiel, de sauveur du pays; quelques grands chefs d'armée qui ont des ambitions pareilles; des financiers qui prévoient des fluctuations de bourse favorables à de colossales et malpropres spéculations; des fournisseurs militaires qui attendent d'énormes commandes et profiteront de l'affolement pour faire accepter des marchandises frelatées; surtout une presse affamée de nouvelles à sensations, avide des occasions de gros tirages, fussent ces occasions des désastres pour le pays. Et tout cela fait quelques milliers de gens pour qui la guerre est une affaire d'ordre économique et une bonne affaire.

Mais comment persuader aux millions d'hommes qui sont la masse du pays que leurs intérêts sont solidaires de ceux de cette minorité? La démonstration est impossible et on ne l'essaie pas. Fût-elle possible, il n'est pas sûr qu'en parlant d'intérêt on déchaînerait la guerre. Il n'est pas sûr que le peuple prendrait les armes si on lui disait : fais tuer cent mille des tiens, tue cent mille Allemands ou cent mille Anglais et tu paieras vingt sous de moins au percepteur. Il faut procéder plus habilement, ne pas parler d'intérêt, mais d'honneur national et exciter la haine de l'étranger. En s'adressant à ces mauvais sentiments on empoisonne suffisamment l'opinion publique pour que bientôt elle exige la guerre.

Il ne faut que persuader à la foule que le pays a subi une affront et qu'il passera pour lâche s'il ne relève pas le défi. Passer pour lâche, c'est le pire malheur pour l'individu dans les sociétés primitives et c'est le pire malheur pour un peuple, comme au contraire s'entendre louer pour sa bravoure est la plus suave satisfaction de notre amour-propre. Dans son ouvrage déjà cité sur la guerre, M. Paul Lacombe explique finement le charme tout particulier de l'estime accordée au courage d'un peuple. Qu'un Allemand loue devant un Français le génie d'un Pasteur ou d'un Hugo, le Français sera flatté, quelque chose de cette gloire rejaillit sur lui. Et pourtant! Le lien entre le mérite scientifique de Pasteur et le mérite du premier venu de ses compatriotes est lâche, contestable; on peut être du même pays qu'Hugo et n'avoir pas la moindre vocation poétique. Mais voici que notre Allemand vante le courage des soldats français. Combien notre individu est plus

1 Lacombe. La guerre et l'homme, Paris 1900.

voluptueusement flatté. Il croit entendre l'éloge de sa propre bravoure. C'est comme si on lui disait : à leur place vous eussiez été brave comme eux, vous êtes brave comme eux. Et M. Prud'homme se rengorge. Voilà pourquoi on ne s'adresse jamais en vain à la vanité nationale.

On exploite aussi l'aversion de l'étranger, les préjugés de race. Plus l'homme est nul en tant qu'individu, plus il affirme le mérite singulier du groupe auquel il appartient, plus il est haineux pour les autres groupes. Il y a quelques hommes qui sont la gloire d'un pays, mais il y a beaucoup plus de gens qui essaient de tirer quelque gloire du fait bien involontaire d'être né sur la rive droite ou sur la rive gauche du Rhin. Et de là de viles contrefaçons du patriotisme, le chauvinisme français, le jingoïsme anglais, patriotismes alimentés par le mépris des autres peuples et le mensonge systématique.

C'est quand il s'agit des peuples très éloignés et des peuples de race jaune ou de race noire que ce mépris fortifié par l'ignorance encyclopédique des chauvins, comme aussi les préjugés religieux, engendrent les pires injustices. Pas de paysan arriéré dans nos campagnes qui ne se croie supérieur au plus cultivé des Chinois. Et voyez le résulat : un Anglais écrit à la Contemporary Review pendant la guerre de Chine : « Le plus misérable vaurien né en Europe avait un pouvoir absolu sur l'âme et le corps du Chinois le plus civilisé. Un indigène ne savait jamais ce qui lui arriverait l'instant d'après si un Européen se mettait en colère. Tandis que le malheureux prenait quelque repos, après avoir travaillé douze ou quatorze heures comme une bête de somme, il se pouvait très bien qu'on le réveillât rudement, qu'on l'emmenât à quelques pas et qu'on le fusillât. On ne lui disait jamais pourquoi, et probablement il ne le devinait point1. » Ce mépris des autres races, nullement justifié par l'état de leur civilisation, uniquement entretenu par les faciles victoires remportées sur des populations pacifiques, accompagne trop souvent ceux-là même que nous envoyons en Orient pour faire connaître nos idées occidentales et représenter nos intérêts, nos missionnaires et nos diplomates.

Que faudrait-il pour priver la guerre de son prestige? Peut-être seulement faire savoir aux masses populaires ce que la guerre est en réalité. On aime la guerre parce qu'on aime le courage et le peuple croit volontiers que tous ses soldats sont des héros. Si on lisait davantage les ouvrages des militaires, on se ferait bientôt une autre idée de la bravoure, on saurait que dans la guerre l'homme n'apparaît pas précisément un lion, qu'il est au contraire un animal très peureux, très attaché à la vie, plus confiant dans la fuite que dans le combat pour la défendre. (Voyez P. Lacombe, op. cit., chap. sur le courage militaire.)

Si les hommes étaient des héros, la stratégie et la tactique seraient presque supprimées, car ces sciences sont en grande partie fondées sur les défaillances du cœur humain. Le général veut surtout déconcerter l'ennemi et prévenir les siens contre une pareille intimidation. Il sait qu'une armée lâche pied dès qu'elle n'a plus confiance dans le succès et qu'elle est battue dès qu'elle se croit battue.

Il en a toujours été ainsi, même à ces époques reculées de l'histoire où nous nous figurons volonters que les nommes etalent d'une autre trempe que ceux d'aujourd'hui. Un fait frappe l'historien des combats antiques, c'est l'énorme disproportion des pertes du vaincu et du vainqueur. A Cynocéphale, les Romains perdent 700 hommes et les Macédoniens 8.000; à Pydna, les Romains ne perdent que quelques hommes, les Macédoniens 20.000; à Aix tombent 300 Romains et 100.000 Teutons; à Chéronée, 12 Romains et 50.000 Grecs de Mithridate.

Voici maintenant des batailles spécialement acharnées où le vaincu a chèrement vendu sa vie : à Cannes tombent 6.000 Carthaginois et 70.000 Romains; à Pharsale, 200 Césariens et 15.000 Pompéiens; à Munda, 1.000 Césariens et 32.000 Pompéiens.

Ou'est-ce à dire sinon qu'une armée est vaincue presque avant d'avoir combattu, qu'elle se laisse massacrer dès qu'elle n'a plus confiance dans la victoire? Le combat antique n'est pas, comme on se l'imagine d'après les peintres, une mêlée où chacun entouré d'adversaires se démène et frappe de tous côtés. Ce n'est pas davantage une série de duels entre les soldats du premier rang de chaque armée. Comment expliquerait-on que dans ces duels les Romains aient couché à terre 100,000 Teutons en ne perdant que 300 des leurs? En fait, et on s'en rend compte en lisant de près les historiens anciens, dans celle des troupes qui est démoralisée, le premier rang tout de suite plie, recule, veut rentrer dans la masse et démasquer le deuxième, qui mani. feste un désir égal de gagner le rang le plus intérieur. L'ordre est rompu, il se forme une masse circulaire, compacte, bientôt cernée, qui meurt sur place parce qu'elle ne peut fuir, qui ne se défend même pas; le combat proprement dit, est tout de suite fini, la boucherie commence après le combat.

Considérons le combat moderne. Il commence en général par des coups de canons et des coups de fusil échangés de fort loin entre des troupes disséminées, abritées derrière des accidents de terrain. Tant que dure cette fusillade les pertes sont à peu près égales et en tous cas, comme chaque armée ignore les pertes de l'autre, elle ne sait de quel côté est la victoire. Le signe de la victoire, c'est la marche en avant, le mouvement pour occuper les positions de l'adversaire et souvent la charge de cavalerie ou la charge à la baïonnette. Mais cette charge n'est pas un abordage réel, un combat entre ennemis face à face. Les ouvrages des militaires nous apprennent que presque toujours c'est une simple poursuite. La troupe qui charge à la baïonnette ou s'arrête bien avant d'atteindre l'ennemi, ou ne trouve pas l'ennemi quand elle arrive aux positions qu'il occupait.

C'est pour obtenir cette marche en avant décisive, signe de victoire, que l'officier se trouve obligé de lutter avec toute son énergie, toute son autorité contre la peur de ses hommes. Volontiers ils prolongeraient indéfiniment la lointaine fusillade. Il faut obtenir qu'ils se relèvent et avancent sous les balles. Alors les jeunes soldats se pelotonnent, les anciens se disséminent. Des centaines et des milliers se laissent tomber derrière une haie, dans un ruisseau, l'armée semble se fondre. Si un officier est blessé, vingt soldats s'empressent pour le transporter à l'ambulance. C'est un « défilement » qui épuise les armées les plus réputées dans l'histoire. « A Wa-

Cité dans Pages libres, nº du 16 mars 1901.

gram, de 22-000 hommes lancés en avant, 1.500 à peine atteignent la position. Les 19.000 manquants étaient-ils hors de combat? Non, un tiers tout au plus pouvaient avoir été atteints. Les 12.000 manquants, qu'étaient-ils devenus? Ils étaient tombés en route, avaient fait les morts pour ne pas aller jusqu'au bout<sup>1</sup>. »

Conclusion: les militaires qui savent ce qu'est la guerre conviennent plus aisément que les civils que l'homme se montre sur le champ de bataille un animal très poltron. Il cherche moins à tuer qu'à ne pas être tué et il réussirait très souvent à se sauver si le typhus et la dysenterie ne faisaient plus de victimes que les balles.

Donc la guerre n'a pas le privilège ordinaire d'engendrer des héros. Est-elle cependant, comme le veulent des panégyristes, une école de nobles vertus que la paix étouffe? Mais de quelles vertus. A-t-elle préservé les Romains d'une effroyable décadence? A-t-elle moralisé les soldats de la guerre de Trente ans? Plus prés de nous, a-t-elle moralisé les soldats que l'Europe a envoyés en Chine? Quelques extraits des lettres de ces soldats nous renseignent sur les rapports de la guerre et de la morale.

« Après avoir cantonné les compagnies, on a donné pour la première fois la permission aux hommes de sortir du cantonnement. Une telle permission pour eux se transforme aussitôt en l'autorisation de piller et de commettre les pires atrocités. Et l'on a vu ces brutes qui n'avaient rien pris, pas le plus petit village, qui n'avaient pas risqué un centimètre carré de leur peau, piller et ravager avec la même rage que s'ils avaient eu la moitié de leurs copains tués... Je suis sorti dans l'après-midi et j'en ai vu de belles. D'abord, dans presque toutes les maisons, des cadavres... Dans une maison, j'entre avec mon ordonnance. Par terre il y avait le cadavre d'un jeune homme de seize a dix-huit ans. Sur le lit, je ne sais quoi recouvert d'une natte. Mon ordonnance souève la natte. Il y avait sept cadavres de femmes. Elles n'avaient pas fait la guerre, celles-là, et tous ces Chinois morts dans les maisons non plus...» (Lettre d'un officier citée dans Pages libres, 16 mars

«.... Nous avons fait de petites expéditions de pillage. Sept Chinois nous ayant résisté nous leur avons bientôt fait voir ce que sont les Allemands. Nous en avons tué cinq à coup de fusil et nous avons assommé les deux autres. Quand les gens refusent de nous donner les choses, nous usons de la force. La bourse ou la vie, voilà la règle. Ici, pas de grâce!..... » Ici suivent des détails que nous préférons ne pas reproduire. (Lettre d'un soldat allemand. Ibid.)

«..... Tous les jours des détresses semblables s'offrent à mes yeux. Je suis revenu à Pékin convaincu que les Boxers ne sont pas plus méchants que les Français envoyés en Chine. Dans un seul endroit, j'ai vu les cadavres de sept jeunes femmes couchées l'une à côté de l'autre. Elles s'étaient donné la mort plutôt que de tomber entre les mains des soldats français. » (Extrait de « La Mètropole », journal d'Anvers).

Telle est la guerre. À un tel fléau, peut-on concevoir un remède? Le remède ne peut venir que d'un progrès des idées, de l'affaiblissement de l'esprit belliqueux. L'esprit pacifique engendrera des institutions pacifiques telles que les tribunaux d'arbitrage et ces institutions propageront à leur tour l'esprit pacifique. Peu à peu on comprendra qu'il faut étendre au droit public le grand principe qui domine tout le droit privé: Nul ne peut être juge en sa propre cause. Pour appliquer ce principe il convient que tout différend soit soumis à une cour permanente ou encore, et c'est peut-être la meilleure solution, que les nations concluent entre elles des traités par lesquels elles s'engagent sur l'honneur à recourir à l'arbitrage en cas de conflit entre elles. De tels traités ont été déjà conclus. (Voyez Michel Revon, L'Arbitrage international, Paris, 1892).

Sommes-nous en droit d'espérer un rapide progrès des idées pacifiques? Un très important mouvement de propagande s'est dessiné depuis peu d'années. La Conférence de la Haye n'est pas une manifestation isolée. Plusieurs périodiques ont été fondés pour la défense de la cause pacifique, parmi lesquels on peut citer La Paix par le droit. Les noms de certains apôtres de la paix commencent à devenir populaires. Surtout il faut compter sur l'influence indirecte d'autres mouvements sociaux. La guerre devient si ruineuse qu'elle constitue la plus lourde charge des budgets et la principale cause des emprunts contractés par les États. Le peuple peu à peu se rendra compte que si la guerre venait à disparaitre les besoins d'argent des Etats diminueraient, les capitaux afflueraient vers l'industrie, le taux de l'intérêt serait moindre, le travail serait par suite moins soumis au capital. La suppression de la guerre serait une solution partielle de la question sociale et on peut espérer que le peuple plus conscient de ses intérêts véritables exigera cette suppression. Peutêtre aussi faut-il attendre du mouvement féministe, de l'influence grandissante de la femme dans la société le progrès d'une doctrine de justice et d'a-

1 Ardant du Picq. Etudes sur le Combat, p. 131.

### Travaux communaux

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés que samedi vingt-neuf mars à 10 heures du matin, il recevra, à l'hôtel de ville, MM. les entrepreneurs qui désireraient traiter pour l'entretien pendant un an des ouvrages communaux.

Ces ouvrages comprennent:

La maçonnerie, la charpente, la menuiserie, la serrurerie, la plâtrerie, la fumisterie, la ferblanterie, la peinture, le charronnage et la sellerie.

La série des prix de ces divers travaux sera mise à la dispositon de MM. les entrepreneurs (bureau de l'architecte) où ils pourront en prendre connaissance de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures

dien cenendant den sendunttip

## A NOS CORRESPONDANTS

Une fois de plus nous prions nos correspondants de ne faire suivre leurs communications — envoyées sous enveloppes ouvertes, affranchies à 5 centimes — d'aucune phrase ayant un caractère de correspondance privée, ce qui nous expose à des procèsverbaux.... et ce qui nous est arrivé ce matin même!....

### Remonte

Le comité d'achai du dépôt de remonte d'Aurillac a procédé samedi à l'achat de chevaux.

Une soixantaine de chevaux avaient été amenés, 25 ont été achetés de 900 à 1.550 fr.

### Les tikets d'accès dans les gares

Les personnes désirant accompagner des voyageurs partant ou recevant des voyageurs arrivant, seront admises à l'intérieur de la garede Cahors, sur les quais d'embarquement et de débarquement des voyageurs moyennant l'achat préalable d'un tiket d'entrée dont le prix est fixéà 10 centimes.

Les tikets ne sont valables que jusqu'à l'heure suivant celle pendant laquelle ils ont été délivrés.

La délivrance des tikets pourra être temporairement suspendue quand les circonstances l'exigeront.

### Cigale Divonienne

De nombreux musiciens instrumentistes étant venus grossir les rangs de la « Cigale », nous apprenons avec plaisir que cette société, par une heureuse innovation, a décidé de former un orchestre symphonique.

Dans sa séance du 17 mars, la « Cigale » a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1902. Voici sa composition :

Président: M. le Dr Ausset.
Vice-président: M. Dissès.
Secrétaire: M. Séguy.
Trésorier: M. Bouzerand.
Chef d'orchestre: M. Barreau.
Sous chef d'orchestre: M. Nouyrit.
Archiviste: M. Pinot.

L'Orchestre symphonique donnera de nombreuses auditions au public cadurcien que tout le monde sait si amateur de bonne musique.

Toutes les sociétés de la ville qui dans leurs fêtes artistiques ou charitables feront appel à la « Cigale » sont sôres de son concours dévoué.

Tel est le but de la Cigale Divonienne qui est et restera un Orchestre symphonique indépendant.

N. B. — L'Orchestre symphonique fait appel à tous les musiciens connaissant un instrument à cordes. Les répétitions ont lieu tous les mercredis à 8 h. 1/2 du soir à la mairie.

# Tribunal correctionnel Audience du 20 mars

Sylvain Foulquié, âgé de 28 ans, nè à Peyrilles, dont le casier judiciaire est pourvu de nombreuses condamnations, qui mendiait en simulant des infirmités, est condamné à trois mois de prison.

— Camille Bruyère, 32 ans, cultivateur à Cassagnes, est condamné à 50 fr. d'amende pour avoir chassé en temps prohibé.

— Jean D..., âgé de 62 ans, cultivateur à Albas, surpris en action de chasse avec des engins prohibés, est condamné à 50 fr. d'amende avec loi de sursis.

— J. C..., âgé de 50 ans, propriétaire à Promilhanes, est poursuivi sous l'inculpation de violences légères contre l'un de ses voisins, le nommé Jean Maleville.

A la suite d'une discussion qui s'était élevée entre eux, le sieur Maleville ayant reproché au sieur C... d'avoir tenu certains propos sur son compte et C... ayant riposté la discussion s'envenima. Malleville reçut des coups qui provoquèrent un abondant saignement de nez et lui firent quelques ecchymoses.

Le tribunal a condamné C... à 25 fr. d'amende avec le bénéfice de la loi Bérenger.

### ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 21 au 25 mars 1902 Naissance

Louis Joseph, à la Maternité. Grimaud, Georgette Julia, rue de l'Abreuvoir, 11.

Alix, Raymond-Arthur, rue du Rempart,

Publications de mariages

Pégourié, Louis, charron et Laurent, Marie, sans profession.

Cazals, Alfred-Adrien, employé au chemin de fer et Lescoul, Marie-Léonie. Ligonie, Jean-Pierre Edouard, vétérinaire

et Cluzel, Lucie, sans profession.

Décès

Rossignol, Edmond, garçen de café, 17 ans, rue Nationale, 11. Poujade, Pierre, maçon, 47 ans, à l'Hospice.

### Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Foire du 22 mars. — Malgré la coïncidence, avec la foire de Moissac, notre foire a été assez belle.

Voici les différents cours pratiqués : Bêtes à cornes, 450 paires ; le champ de

foire était très animé. Veaux, 30; vendus à 0 fr. 75, 0 fr. 80 et 0 fr. 85 le kilog.

Bêtes à laine, 850; cours très animé. Porcs gras, 25; vendus de 46 à 48 fr. les 50 kilog.

50 kilog.
Porcelets, 110; il y a augmentation.
Volailles, 350 paires de poules, vendues

O fr. 35 la livre; poulets jeunes, vendus O fr. 65 la livre. Dindes, vendues 5 fr. la pièce; pigeons,

vendus 0 fr. 90 la paire. Lapins domestiques, ont été vendus 0 fr. 30

Œufs, 60.000; vendus 0 fr. 60 la douzaine.

A la halle

Blé, 140 hectol. vendu 17 fr. 25 l'hectol. Maïs, 60 hectol. vendu 12 fr. 50 l'hectol. Pommes de terre, 70 hectol. vendues 5 fr. l'hectol.

Luzerne, 15 hect. vendue 7 fr. 50 l'hectol. Haricots, 2 hect. vendus 23 fr. l'hectol. Avoine, 40 hectol. vendue 10 fr. 75 l'hectol

CABRERETS. — Foire. — Malgréla coïncidence avec la foire d'Assier, notre foire a été approvisionnée de toutes sortes de denrées. Les bœfs, les brebis et les porcs se sont vendus avec hausse.

Volailles, 70 c. le demi-kilog; œufs 60 c. la douzaine.

# Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Collège. — Aux derniers examens, MM. Louis Cassayre et René Casaubon, de Figeac, ont été définitivement reçus aubaccalauréat de philosophie. M. Pouêquet, d'Aubin, a été admissible au même baccalauréat.

Par décision de M. le gouverneur général de l'Afrique occidentale, le jeune Paul Mathé a été nommé boursier colonial au collège de Figeac, au titre de la colonie du Sénégal.

Par décision de M. le gouverneur général de l'Ido-Chine, les jeunes Hector et Bernard Laval ont été nommés boursiers coloniaux au titre de la colonie de l'Indo-Chine.

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 22 mars.

Après une condamnation à 50 fr. d'amende pour chasse en temps prohibé les affaires suivantes sont appelées: Vincent Bennet, 38 ans, cultivateur à Sousceyrac, poursuivi pour violences et voies de fait, est condamné à un mois de prison (loi Bérenger).

à un mois de prison (loi Bérenger).

Célestin Marty, 31 ans, cantonnier à Salvagnac-Saint-Loup (Aveyron), poursuivi pour soustraction frauduleuse d'une vache appartenant à M. Gouzou, de Latronquière, est condamné à trois mois de prison (loi Bèrenger).

Remonte. — Le comité du dépôt de remonte d'Aurillac a procédé samedi devant la gare à des achats de chevaux de quatre à huit ans. Soixante bêtes environ avaient été présentées. Le comité en a acheté dix-sept dans les prix de 850 à 1.550 fr.

SAINTE-COLOMBE. — La Rage — Jeudi dernier, la dame Marie Asfaux, épouse Cros, âgée de 38 ans, ménagère a Sainte-Colombe, a été mordue à la main par son chien présentant tous les symptômes de la rage. L'animal, après avoir mordu sa maîtresse, s'est enfui dans la direction de la commune de Prendeignes, où il a été aperçu dans la soirée du même jour. On ignore si sur son passage il n'a pas fait d'autres victimes. La dame Asfaux va se rendre à Paris, suivre le traitetement de l'Institut Pasteur.

SAINT-CERE. — Double accident de voiture. — Samedi 22 mars, M. Carriol banquier à Vayrac, arrivait à la foire lorsque, rue Gambetta, son cheval renversa une femme d'une soixantaine d'années. Tout bouleversé, M. Carriol sauta de la voiture pour porter secours à la victime. Pendant ce temps le cheval, continuant sa course, va renverser la meunière du Bayle, ainsi que le mulet qu'elle venait de dételer. La voiture en nassant sur le corps de la femme loia fait de sérieuses contusions. Quant à la première victime ses blessures sont moins graves elle en sera quitte pour la peur et quelques écorchures.

### Arrondissement de Gourdon

# La Situation politique

### Le Congrès de Gourdon

La réunion des citoyens de l'avant garde républicaine va avoir lieu à Gourdon dans très peu de jours, aux fins de désigner quel sera le ou les candidats qui devront revendiquer l'honneur de relever le drapeau de la démocratie que M. Lachièze a laissé tomber.

On nous assure que certaines personnalités ont à cœur d'opposer au ler tour plusieurs candidatures au député sortant, sous prétexte que telle contrée s'accommodera mal à voter pour un candidat d'un point opposé et réciproquement; que les candidatures multiples doivent grouper plus facilement toutes les forces démocratiques de chaque contrée sur un candidat du voisinage et qu'enfin, la fusion au 2m° tour de tous les républicains, sur le candidat le plus favorisé, doit rendre notre parti plus puissant.

Tel candidat radical se présenterait, pour empêcher que tel autre candidat voisin avec lequel les relations semblent un peu tendues, soit l'élu des congressistes. Un tas de racontars plus ou moins fantaisistes circulent dans les sphères politiques, X... est poussé par A..., B... est poussé par Y..., etc. Pour notre part, nous ne ferons pas l'injure à aucun homme sérieux du parti radical, de croire à tout ce qui est débité sur son compte. Nous sommes sûrs, au contraire, que les petites querelles locales s'effaceront devant l'intérêt général du parti républicain; nos adversaires seuls, ont intérêt à propager ces fausses nouvelles pour profiter de nos divisions.

Quant à nous, nous préférerions la candidature unique; il n'est pas de trop de tous les efforts des chess de groupe de pousser les républicains de tout l'arrondissement à réaliser au 1<sup>er</sup> tour l'idéal de la délivrance cléricale par la chute retentissante de l'allié de la réaction qu'est notre représentant.

D'autres considérations non moins péremptoires nous donnent raison; pourquoi les démocrates du chef-lieu ne voteraient-ils pas aussi facilement pour un candidat qui en serait éloigné; pourquoi les électeurs éloignés ne voteraient-ils pas pour un candidat du chef-lieu? Toutes ces diverses craintes mal fondées n'impliquent rien de sérieux; les électeurs n'ont pas à s'émouvoir de ce que le candidat soit voisin ou éloigné; ils doivent songer que le cléricalisme veille toujours, et que tous les suffrages doivent aller au candidat du congrès. En 1898, les cantons les plus éloignés de Saint-Germain firent leur devoir pour M. Cocula, comme avant et depuis, les contrées de Gourdon et de Saint-Germain ont fait le leur pour les candidats du nord de l'arrondissement.

Par conséquent, la candidature unique nous paraît s'imposer; en comptant sur nos forces, ne nous laissons pas battre par nos adversaires.

Qui sera désigné? Voilà une réponse difficile à trouver; cependant, en examinant froidement la situation des divers candidats, on peut prévoir un peu ce qui aura lieu.

Pour le moment, on parle de trois candidats:

Quel que soit celui qui sera désigné, tous les républicains doivent ne connaître que le suprême salut de la République des vrais républicains.

SARRAZAC. — Le Conseil municipal de Sarrazac s'est réuni dimanche dernier à 2 heures.

Les onze conseillers en exercice ont voté à l'unanimité les deux demandes suivantes :

1º Création d'un poste de facteur-receveur

au bourg de l'Hôpital-St-Jean. 2° Transformation de l'école mixte du

même lieu en école double de garçons et de filles. Nos curés seront-ils contents?

LABASTIDE-MURAT. — Conférence publique et contradictoire. — La réunion organisée par M. Fleuret, avocat du barreau de Gourdon, candidat aux élections législatives, a eu lieu dimanche 23 courant, à 3 heures, à la mairie.

Cent cinquante à deux cents électeurs avaient répondu à l'appel du Candidat.

M. Latour, président du bureau, a présenté le conférencier qui a aussitôt développé le programme du parti radical dont il se réclame.

Après une étude superficielle de l'Impôt sur le revenu, M. Fleuret, avec une netteté de langage et de superbes envolées d'éloquence, a traité du péril clérical et de l'abrogation de la loi Falloux.

A plusieurs reprises les nombreux applaudissements des électeurs ont prouvé au conférencier qu'il avait conquis les sympathies de l'auditoire.

### **BULLETIN FINANCIER**

Les nouvelles du Transvaal ont favorablement influencé le marché des Mines d'Or et par répercussion, la plupart des valeurs françaises et étrangères.

Nos rentes ont été des premières à profiter de ces meilleures dispositions : le 3 0/0 a passé de 100,60 à 100,62 ; le 3 1/2 finit à 102,17.

Le Crédit Foncier est ferme à 740; le Comptoir national d'Escompte à 575; le Crédit Lyonnais à 1043; le Crédit Lyonnais a modifié comme suit le taux de l'intérêt affecté aux dépôts d'argent de 3 mois à 6 mois 1 0/0; de 6 mois et au delà 2 0/0. La Société Générale cote 612.

La Cie française des Mines d'Or a passé de 114 à 116 fr.

Les Chemins français sont fermes sans changement.

Le Suez clôture à 3992 après 4008 premier cours. Parmi les fonds étrangers: l'Extérieure revient à 78.05; l'Italien à 100.40; le Portugais à 28.80. Le Turc D a passé de 25 90 à 26 05 et la Banque Ottomane clôture à 562.

# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France seciété anonyme fondée en 1864

CAPITAL: 160 MILLIONS
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre; — Ordres de Bourse (France et étranger); — Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement. (Obl. de Ch de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons Panama etc.); — Escompte et Encaissement de coupons; — Mise en règle de titres; — Avances sur titres; — Escompte et encaissement d'effets de commerce; — Garde de Titres; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages; — Transports de fonds (France et Etranger); — Billets de crédit circulaires; — Lettres de crédit; — Renseignements; — Assurances; — Services de correspondant, etc.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Au siège social, à Cahors et dans plusieurs autres agences, depuis 5 francs par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

62 bureaux à Paris et dans la banlieue, 302 agences en Province, l'agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

### Bulletin météorologique

| DATES    | TEMPÉRATURE |        | Pression atmosphérique   |       |
|----------|-------------|--------|--|-------|
| 1-10     | maxima      | minima | réduite<br>au niveau de la mer                                       | Temps |
| 23 Dim.  | + 10        | +5     | 755  | Pluie |
| 24 Lundi | +7          | + 4.5  | 766  | Pluie |
| 25 Mardi | +11         | + 8    | 764  | Pluie |
|          |             |        | Altitude moyenne de<br>(Lycée), 128 mètres au<br>du niveau de la mer |       |

Temps probable : Beau

D' HERBEAU.

### Onnibus mis en vente par la compagnie d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 a l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépot des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hopital près de la gare de Paris-Austerlitz.

MADEMOISELLE

# MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE UN JOLI TÉNOR

Avant la noce

Et je l'aimais... ah ! oui, je l'aimais aussi profonnément que vous-même, mon enfant vous aimez M. Dantrée. Le jour du mariage était fixé, le trousseau était prêt; mais au dernier moment, votre mère est venue, a dit: « Cela ne sera pas », et cela n'a pas été. Il y a près de vingt ans de cela et, croyez-moi si vous voulez, ma petite, mais je sens en mon cœur intact, vivant, l'horrible chagrin que j'en éprouvai alors. J'ai souffert comme une damnée; car j'aimais comme une folle... Je ne l'ai j'amais revu depuis vingt années, et je ne désire plus le revoir maintenant. Il a de grands enfants, fils et filles, et il est probable qu'il s'amuse, avec sa femme, de ce ridicule épisode de sa jeunesse. Et moi, je... je man-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 41 ge, je bois, je vis, je suis gaie, comme vous voyez. J'ai pardonné à votre mère, comme c'était mon devoir de chrétienne ; j'ai épousé le pauvre M. Vavasor, et j'ai été heureuse. Votre mère est morte entre mes bras, Catherine, et maintenant, je vais assister au mariage de sa fille.

Elle posa sa main brûlante de fièvre sur le poignet de la jeune fille et fixa étrangement sur elle le regard de ses yeux noirs.

- Cherchez-moi dans la foule, Catherine, le jour de votre mariage, je serai là.

Catherine retira sa main avec colère.

- Madame Vavasor, que voulez-vous dire? s'écria-t-elle. Pourquoi me regardez-vous ainsi?... Vous m'effrayez!...

- En vérité! dit-elle avec un rire moqueur. Jamais je n'ai eu pareille intention. Pourquoi l'aurai-je? Mes meilleurs souhaits! bonsoir, Catherine, heureuse fiancée, héritière de Scarswood! fille de baronnet! bonne nuit et heureux rêves!

Et Mme Vavasor disparut en fredonnant:

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment. Chagrin d'amour dure toute la vie.

était blème.

Longtemps après cette conversation, Catherine était encore assise devant son feu. Elle

Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Quel pouvoir cette femme pouvait-elle lavoir sur son père !... Pourquoi ne pouvait-il parler et tout lui dire? S'il ne pouvait pas se confier à sa fille qui l'aimait, à qui se confier alors ? Que voulait dire madame Vavasor avec ses raille-

ries à demi dissimulées, ses insinuations, ses sourires, ses regards insolents et ses chansons? Pouvait-elle la séparer de celui qu'elle aimait?

- Non!... dit-elle fiévreusement en relevant la tête avec une grâce hautaine. Nul homme, nulle femme sur la terre ne pourrait faire cela! Rien au monde ne peut survenir entre moi et Gaston, à moins qu'il ne soit prouvé que c'est un...

Et le mot « imposteur » s'arrêta sur ses lèvres. Elle se releva toute frisonnante.

- J'ai froid... se dit-elle. Je vais me mettre au lit, et demain j'irai trouver papa et je lui demenderai, une fois encore, de tout m'expliquer. Je ne puis supporter un jour de plus la présence de cette femme ici.

Madame Vavasor s'en va, Madame Vavasor revient

A six heures du matin, Catherine était levée. Quand Sir John descendit sur la terrasse, pour fumer son cigarre, sa fille s'y promenait déjà en l'attendant.

Elle était enveloppée d'un burnous écarlate qui lui allait à merveille.

- Toi ici, Catherine !... demanda le ba-

ronnet en se baissant pour l'embrasser. Il était très affectueux avec elle depuis ces derniers temps et lui prodiguait les marques

d'une tendresse étrange, anormale, inquiète. Il fut surpris de la voir levée de si bonne heure; mais, en la regardant, il remarqua l'éclat fébrile de ses yeux, une pâleur, l'animation maladive de son visage.

- Qu'y a-t-il, Catherine! demanda-t-il On dirait que tu n'as pas dormi cette nuit! As-tu été malade?

- Oh! non papa; mais je me sens jouée. mystifiée. Je n'ai pas dormi, en effet, et cela grace à cette femme. Allume ton cigare, papa, et je vais tout te dire en nous promenant.

Elle saisit son bras avec ses deux mains et le regarda avec des yeux sombres et sé-

- Papa, il faut que tu la renvoies... il le faut absolument. C'est une méchante créature... J'étais heureuse, hier soir, jamais je n'avais été plus heureuse de ma vie et elle est venue troubler mon bonheur, me faire

Le visage de bronze du vieux soldat pâlit visiblement et un éclair de colère s'alluma

- Tu parles de madame Vavasor, je présume?... Qu'a-t-elle fait?...

— Ce qu'elle a fait !... répéta Catherine avec irritation. Elle n'a rien fait... et ce n'est pas non plus ce qu'elle a dit qui me tourmente; mais son air... son ton son, sourire son horrible ricanement, qui en disent plus

que les paroles lés plus dures. - Mais encore, Catherine, que t'a fait mada-

me Vavasor? - Ceci, papa : elle est venue hier soir dans ma chambre, elle commencé à me parler de ma

(A suivre)

### Etude de M° Camille SAUTET

Avoué à Cahors, Place du Palais de Justice 7 Successeur de Me Léon TALOU

### EXTRAIT

D'un jugement de divorce

D'un jugement de défaut rendu par le tribunal civil de Cahors le quinze janvier mil neuf cent deux, enregistré et signifié,

Au profit de Jean BOYER, ancien maître d'hôtel, propriétaire à la Boissierette, commune de Marminhac (Lot),

Contre Maria SERVANTY, sans profession domiciliée de droit à la Boissierette, commune de Marminhac (Lot), ayant résidé à Toulouse, 17, rue Falguières,

Il appert: Que le divorce a été prononcé entre les époux BOYER-SERVANTY, à la requête et au profit du mari.

La présente insertion est ainsi faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président

du tribunal civil de Cahors, du vingt-deux mars mil neuf cent deux, enregistrée, et ce en conformité de l'article 247 du code civil, modifié par la loi du dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-six. Pour extrait:

Cahors, le 25 mars 1902. Signé: C. SAUTET.

Monde Moderne

et gratuit à l'adresse ci-dessous :

Veuillez envoyer un numéro complet

A découper et à envoyer pour être mis à

même d'apprécier et de comparer cette Revue

Monsieur le Directeur

de premier ordre.

### LE MONITEUR DE LA MODE Sommaire du 22 mars 1902.

Toujours des modèles nouveaux de costumes pratiques; de toilettes d'enfants; des travaux des dames très intéressants.

Sous la rubrique « Choses et autres », de jolis objets pouvant être offerts comme œufs de Pâques : une cloche porte-parfum, une bourse, un porte-fleurs des plus originaux.

Etude de coupes, Conseils pratiques. Puis, la chronique d'Archiduc, les légendes de Pâques, la Beauté, la Santé, du Docteur Maréchal, la graphologie, les récréations, l'art culinaire.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire, Paris, Sommaire du numéro 2347 du 22 Mars

à toutes les demande des abonnées.

Mentionnons la correspondance où il est répondu

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

GRARURES. - Portraits: Le commandant Kruitzinger, prisonnier des anglair. - Cecil Rhodes. — Lé général Stæzer, gouverneur de Metz. — D' Rodriguez Alves, président de la République des Etats-Unis du Brésil. M. Charles Guérin, champion d'escrime (fleuret).

Nécrologie : Le général Béziat. - Le général

Barron Jolly. Paris: Le nouveau bureau du conseil municipal (Portraits). - Le congrès de la tuberculose. - La cavalcade du Bœuf-Gras, à la Villette: Le char du Gargantua.

Départements : Le nouveau phare de l'Ile

Algérie : Sud-Oranais : La gare de Moghrar-Tonkani. - Le Pont de Tioul.

Tonkin : Hanoï avant l'Exposition : Le pont du chemin de fer. - L'Hôtel métropole. - Un tramway dans la rue de la Joie.

Monaco: Une séance du Tonrnoi international d'échecs, à Monte-Carlo. Russie: Le tremblement de terre de Schemacha:

Une procession propitiatoire.

Autriche-Hongrie: Budapest: Les projets primés au concours pour le Monument de la Reine Elisabeth.

Balkans: Un épisode de la captivité de Miss Stone, chez les Brigands.

Italie : La médaille du Jubilé papal. Etats-Unis: La visiie du Prince Henri au Capitole. - East Saint-Louis (Illinois): Un dépôt

de mules et de chevaux destinés à l'armée anglaise, au Transvaal. Sud-Afrique: Cape-Lovn: La Grange, à Ron-debosch, résidence de M. Cecil Rhodes.

Beaux-Arts: Peinture: Enseignement mutuel,

tableau de Mile J. Cabarrus. Sculpture: Monument d'Auguste Comte, pour

la place de la Sorbonne. — Pour le Drapeau, groupe de Georges Barreau. — Buste do Schaunard, offert au musée Carnavalet. La revue comique, par Jehan Testevulde.

TEXTES. - Chroniques: \* Courrier de Paris; pår M. Ph. Maquet, Cecil Rhodes, par F. L.B.,

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, La Bourse, Le Billard.

### SUPPLÉMENT

Le masque d'or, roman, par M. Charles Esquier. - Musique : Chant des Bergères. pour piano et violon, musique de Jules Noble; etc.,

Le numéro avec son supplément : 50 centimes.

### CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Billets de famille à prix réduits à l'occasion des Vacances de Pâques

En vue de faciliter les déplacements pen-

dant les vacances de Pâques, la Cie d'Orléans délivre du samedi, veille des Rameaux, (22 Mars), au lundi de Pâques (31 Mars) inclus, de toute station de son réseau pour toute station du réseau, distante d'au moins 125 kil. de la station de départ, des billets d'aller et retour de famille en 1re, 2e et 3e classes aux conditions suivantes:

Réductions de 50 % sur ledouble du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux, autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billet simples, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux, l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la

Arrêt facultatif dans toutes les gares du

La durée de validité de ces billets est de 33 jours, non compris le jour du départ.

### Fêtes de Pâques 1902

Extension de la durée de validité des billete d'Aller et Retour.

Les billets d'aller et retour à prix réduits prévus par les tarifs spéciaux G.V. nº2 et G.V. nº 102 et auxquels ces tarifs accordent une validité prolongée à l'occasion des Fêtes de Pâques seront exceptionnellement cette année, mis à la disposition des voyageurs à partir du jeudi 20 mars; ils seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du jeudi 10 avril. Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 10 avril.

### Semaine Sainte à Séville Foire de Séville

COURONNEMENT DU ROI ALPHONSE XIII

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 24 au 29 Mars, et de la Foire et des Fêtes qui aurent lieu à Séville, du 18 au 22 Avril, et du Couronnement du Roi Alphonse XIII, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera du 10 Mars au 16 Avril iuclos, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Pottiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe popr Séville, au prix réduit et uniforme de 250 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 31 Mai inclusivement, dernière date pour l'arrivée du voyageor à son point de départ ; ils donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de loxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix cidessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

### FÊTES DE PAQUES A MADRID

COURONNEMENT DU ROI ALPHONSE XIII

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, et du Couronnement du Roi Alphonse XIII, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies, du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 10 Mars au 15 Mai inclus, au dépar tdes gares de Paris, Orléans, le Mans, Toors, Poitiers, Saincaize. Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier,) Gannat, Montlucon, Limoges et Clermony-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets d'aller et retour de 1re classe pour Madrid, au prix rédoit et unisorme de 200 francs, avec faculté d'arrêt: en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; et, en Espagne, à tous les points du

Ces billets seront valables jusqu'au 31 Ma inclusivement, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ ; ils donueront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express, » à la condition de payer en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

### BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Margue-rite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, (Beg-Meil, Fouesnant), Pontl'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnerez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

### Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. no 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1ºr ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2º ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3º ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pao, Pierrefitte-Nestalas, Bagoères-de-Bigorre, Bagneres-de-Luchon, Toulouse, Paris (via-Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac Li-

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1re classe 163 fr. 50 c. - 2e classe 122 fr. 50c

# Bibliographie Librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris 6º

HISTOIRE DE FRANCE

depuis les origines jusqu'à la Révolution. Publiée sous la direction de M.

M. ERNEST LAVISSE

Vient de paraître le 22° Fascicule : Tome IV, 2º partie, Fascicule 6.

CHARLES VII, LOUIS XI ET LES PREMIÈRES

ANNÉES DE CHARLES VIII par M. CH. PETIT-DUTAILLIS Professeur à l'Université de Lille.

L'Histoire de France sera publiée en 64 fascicules d'environ 96 pages chacun, à 1 fr. 50 le